



MAIRIE DE CHAMPANGES
1 PLACE ANSELME BOUJON
74500 CHAMPANGES
Tél. : 04-50-73-45-67

INFORMATION rentrée scolaire 2025 – 2026

e-ticket

Madame, Monsieur,

Afin de préparer la rentrée prochaine, merci de prendre en compte les informations ci-dessous.

Nous souhaitons des très bonnes vacances à tous les enfants.

Cordialement,

Le Maire, Rénato GOBBER

Pour les familles ayant déjà un compte e-ticket :

- Votre compte sera clôturé le **vendredi 4 juillet 2025**
- **Avant le 1^{er} août**, nous vous demandons de le mettre à jour selon la procédure décrite ci-après. Après quoi, nous le validerons et vous pourrez de nouveau effectuer vos achats et inscriptions.
- Veuillez noter que nous serons notifiés de sa mise à jour, uniquement lorsque vous déposerez l'ensemble des pièces obligatoires dans votre compte (assurance, récépissé règlement et charte). Si vous ne le faites pas, nous ne recevrons pas votre dossier et seront dans l'incapacité de le traiter.

Pour les familles n'ayant pas encore de compte e-ticket :

- Même si vous n'utilisez pas les services périscolaires, le logiciel est utilisé comme **unique** moyen de communication de la mairie, aussi, nous vous conseillons vivement de le créer.

Veillez trouver ci-dessous les données obligatoires à renseigner dans votre compte e-ticket :

Tous les renseignements demandés ont un caractère obligatoire.

Dans l'espace dossier :

Dans l'onglet enfant :

- Renseigner l'état civil complet
- Dans « prise en charge » renseigner son niveau scolaire
Cochez la case « droit à l'image » si vous êtes en accord avec la prise et diffusion d'image de votre enfant sur le site internet ou bulletin municipal
- Dans « santé », cocher le menu « standard » ou « végétarien »
En cas de PAI : cocher la case et apporter en mairie le certificat médical et les médicaments (sans PAI, aucun médicament ne peut être donné aux enfants).
Attention : les PAI se font et à l'école et au service périscolaires
En cas d'allergie alimentaire, joindre le certificat médical
- Ajouter l'attestation d'assurance scolaire 2025 – 2026 : une par enfant
- Ajouter le récépissé d'acceptation de la charte des enfants : 1 coupon par enfant

Dans l'onglet responsables légaux :

- Renseigner l'état civil complet du parent référent
- Dans l'onglet « rôles » cocher les 3 premières cases
- Dans l'onglet « contact » renseigner l'adresse postale + téléphone portable + mail

Dans l'onglet tiers de confiance :

- Ajouter l'autre parent
- Ajouter au minimum une personne à contacter en cas d'urgence en plus des parents qui seront autorisés à venir chercher l'enfant : adresse + téléphone portable
Ces personnes doivent habiter proche de Champanges

Dans l'onglet justificatifs demandés :

- Ajouter le récépissé d'acceptation du règlement intérieur des services périscolaires

De façon générale :

- Ne jamais créer vous-même un compte e-ticket pour votre enfant. En cas de perte de votre identifiant ou mot de passe, contacter la mairie
- Personnalisez votre mot de passe automatique car il n'est que provisoire et ne reste pas valable longtemps
- Pour contacter la mairie : accueil@champanges.fr ou 04 50 73 45 67

Dans l'espace info :

- En cliquant sur « consulter », vous trouverez tous les documents à joindre + les menus